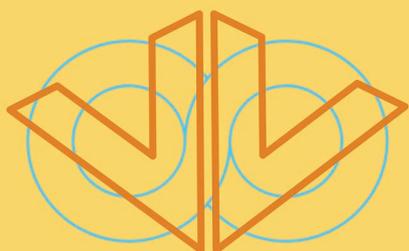


APPEL À CANDIDATURES
voyons voir art
contemporain et territoire

**ésad
tpm**

**VOYONS
VOIR**

**RÉSIDENCE DÉDIÉE AUX
ARTISTES DIPLÔMÉ.E.S
DE L'ESADTPM
APPEL À CANDIDATURES
AVRIL - MAI 2025**



Céline Ghisleri : Directrice
Aude Halbert : Chargée de projets et de communication
residence@voyonsvoir.org



APPEL À CANDIDATURES RÉSIDENCE ARTISTIQUE POUR LES DIPLÔMÉ.E.S DE L'ESADTPM ROUSSET

DATES CLÉS

Lancement de l'appel à candidatures

20 décembre 2024

Deadline appel

15 janvier 2025 minuit

Annonce lauréat.e

avant le 10 février 2025

LA RÉSIDENCE

Dates de résidence

dates approximatives :

15 avril - 28 mai 2024

Rendez-vous et restitution

PAC 2025 - 11 mai 2025

Restitution - **28 mai 2025**

Workshop - **26 ou 27 mai 2025**

6 semaines consécutives

Rémunération : **2100 €**

+ actions EAC : **850€**

Infos / Contact :

VOYONS VOIR

residence@voyonsvoir.org

Aude Halbert - chargée de projets

Céline Ghisleri - Directrice

www.voyonsvoir.art

COPRODUCTION ENTRE VOYONS VOIR ART CONTEMPORAIN ET TERRITOIRE ET L'ÉCOLE D'ART ET DE DESIGN TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE

Voyons voir art contemporain et territoire soutien la création artistique en développant chaque année un programme de résidences artistiques en contexte de travail lié au patrimoine industriel, architectural et paysager en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. En s'appuyant sur le travail des artistes, l'association propose de renouveler nos approches du patrimoine et ancre la création contemporaine dans son rapport au territoire et au vivant en emmenant l'art contemporain et son public vers des lieux non dédiés.

L'École Supérieure d'Art et de Design Toulon Provence Méditerranée est un établissement public de coopération culturelle, ayant pour mission l'enseignement supérieur artistique et la recherche en art. L'école prépare ses étudiant.e.s au Diplôme national d'art (DNA, BAC+3, valant grade Licence) et au Diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP, BAC+5, valant grade Master). De plus l'école mène des activités de diffusion et de recherche dans le domaine de la création contemporaine, organise des conférences et des colloques. Elle valorise le travail de ses étudiant.e.s et de ses diplômé.e.s à travers des programmes de résidences et de rencontres avec des professionnel.le.s de l'art. Elle a également une galerie attenante à l'école. Elle met en place des actions artistiques visant à garantir l'égal accès de tous à la culture en participant à des événements dans la ville de Toulon et la région.

Dans un contexte de travail lié à la question et aux enjeux du territoire considéré dans sa dimension géographique, historique, anthropologique, topologique, culturelle ainsi que dans son écosystème, l'association voyons voir et l'ESADTPM offrent la possibilité à un.e artiste :

- d'évoluer dans un contexte patrimonial et paysager au pied de la montagne Sainte Victoire ;
- de disposer d'une bourse de production, d'un logement et d'un espace de travail
- de bénéficier d'un accompagnement dans son processus de production avec un.e commissaire sélectionné.e, en vue d'un échange constructif et d'un regard indépendant sur le travail ;
- de participer à la sensibilisation des habitants de Rousset et des environs, ainsi qu'aux différents publics à l'art contemporain
- de développer son expérience en milieu scolaire dans le cadre d'ateliers artistiques et d'un workshop auprès des élèves de Rousset.



APPEL À CANDIDATURES

RÉSIDENCE ARTISTIQUE POUR LES DIPLÔMÉ.E.S DE L'ESADTPM - ROUSSET (13)

DÉROULÉ

La durée de la résidence est d'environ **6 semaines à la ferme du Défend à Rousset (13)** (20 km d'Aix-en-Provence, 40 km de Marseille, au pied de la Sainte Victoire)

PLANNING PRÉVISIONNEL

Début 15 avril 2025 - 28 mai 2025

Restitution : le 28 mai 2025
et événement le 11 mai 2025
dans le cadre du Printemps de l'art contemporain

CONDITIONS

L'artiste doit être diplômé.e d'un DNSEP de l'ESADTPM depuis moins de 5 ans (diplômé.e.s entre 2020 et 2024).

L'artiste diplômé.e.s de l'ESADTPM sélectionné.e bénéficiera :

- D'une bourse de résidence de **1700€ et 400€** de frais de production (sur production d'une facture).
- de la présence d'un.e commissaire
- du remboursement des **frais de déplacement à hauteur de 150 euros maximum**, sur justificatifs
- de l'accompagnement de Johanna Celli, sur les questions administratives relatives à la carrière d'artiste
- d'une mise en réseau de l'écosystème de l'art de notre territoire
- d'une rémunération forfaitaire de **850€** pour les EAC (actions d'éducatrices artistiques et culturelles)

La résidence fera l'objet d'une convention entre voyons voir, l'école et le.a diplômé.e.

L'artiste devra être présent.e sur le lieu de résidence durant toute la durée de la résidence, en dehors des week-end.

SPÉCIFICITÉS

voyons voir art contemporain et territoire accueillera le.la résident.e à la ferme du Défend à Rousset, **de façon concomitante à l'accueil d'un.e commissaire et de trois autres artistes**, récemment diplômé.e.s des écoles supérieures d'art de Marseille, Aix-en-Provence et Avignon.

À l'occasion du PAC un moment de présentation du travail et d'échange avec le public sera organisé. Le moment de restitution aura lieu à l'issue de la résidence le 28 mai 2025.

INTERVENTION EN MILIEU SCOLAIRE

Dans le cadre du plan ruralité, voyons voir propose cette année, aux quatre artistes d'imaginer individuellement un projet d'éducation artistique et culturelle en lien avec la résidence.

Il s'agira d'**interventions en classe de 4 séances de 2 heures (en amont de la résidence) et de deux jours de workshop** commun aux quatre projets à la ferme du Défend à l'issue de la résidence les 26 ou 27 mai 2025.

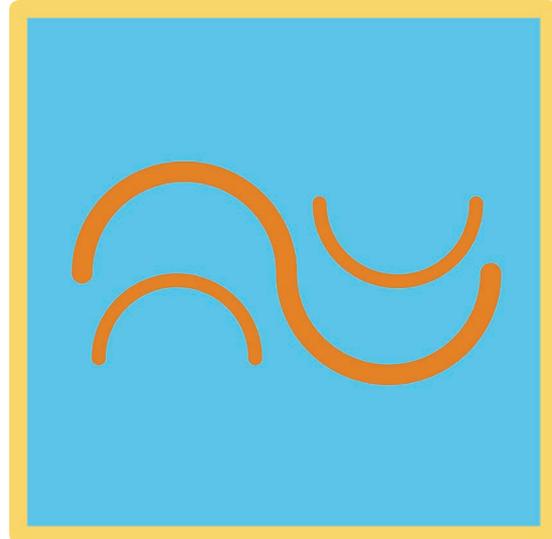
Ces actions dédiées à l'éducation artistique et culturelle proposées aux jeunes roussetaines et roussetains, permettront une première approche du territoire. Elles feront l'objet d'une convention et d'une rémunération distincte.

PARTENARIAT

Dans le cadre de la coproduction avec les écoles d'art du territoire, il pourra être proposé à l'artiste d'intervenir au sein des écoles d'art partenaires pour témoigner de l'expérience de la résidence d'artiste en milieu rural.

SÉLECTION

La sélection du.de la candidat.e sera opérée par la commissaire sélectionné.e, l'équipe de voyons voir, ainsi qu'un.e représentant.e de chacune des quatre écoles d'art - Marseille, Avignon, Aix-en-Provence et Toulon.



APPEL À CANDIDATURES

RÉSIDENCE ARTISTIQUE POUR LES DIPLÔMÉ.E.S DE L'ESADTPM - ROUSSET (13)

LIEU D'ACCUEIL

La Ferme du Défend est une ancienne station séréricole et site agricole disposant d'une bastide rustique typique du style provençal. La fratrie Coutagne qui possède ce domaine vit sur le site. Une aile sera réservée aux résidents, leur assurant une indépendance vis à vis de leurs hôtes.

L'espace est composé :

- d'une grande pièce à vivre commune avec des espaces de travail à définir ensemble et d'une connexion internet,
- d'une chambre individuelle,
- d'une cuisine et de sanitaires (commun aux quatre résidents),
> visuels page 5

Ce moment commun doit permettre aux jeunes artistes de bénéficier d'un regard professionnel sur leur travail et d'un accompagnement dans leurs recherches. Il s'agit, en effet, pour ces diplômé.e.s de développer leur pratique personnelle tout en participant à la restitution commune dont le ou la commissaire assurera la cohérence. Les productions qui en résulteront seront présentées dans une version expérimentale au public dans le cadre du festival PAC puis pour la restitution à la ferme du Défend en mai 2025.

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature devra être composé :

- d'un portfolio avec CV
- des premières pistes de recherches présentant au jury les motivations du.e la candidat.e et la pertinence de la résidence dans son travail
- d'une ébauche de projet pour les interventions avec les scolaires de Rousset
- d'un justificatif du statut permettant au.à la candidat.e d'émettre une facture.

Le tout au **format pdf** (idéalement rassemblé en un seul pdf). Préciser également impérativement dans le titre du document et du mail **NOM Prénom ESADTPM**



Les candidatures sont à envoyer à :
residence@voyonsvoir.org

Réception des candidatures jusqu'au :
15 janvier 2024 minuit

N'hésitez pas à nous contacter pour des informations supplémentaires
à residence@voyonsvoir.org

